UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

(UAC)

FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

(FASHS)

DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

(DPH)

MÉMOIRE DE LICENCE

La pensée Judéo-chrétienne et la question de l'égalité des sexes : Pour une relecture de la Somme Théologique de Saint Thomas d'Aquin.

Réalisé par :

ADOUWEKONOU Gbènoukpo Casimir

Et

BISSIRIOU Olouchègoun Mouftaou

Encadré par :

Dr. Mathieu **ACCROMBESSI**

Sous la direction de :

Dr. Ariane **DJOSSOU SÈGLA**

Maître de Conférences des Universités de CAMES.

Année Académique: 2021 - 2022

SOMMAIRE

Dédicace2

Remerciements3

Résumé4

Introduction5

Chapitre 1 : Clarification conceptuelle et Présentation de l'Ouvrage….....7

Chapitre 2 : Thomas d'Aquin et le débat relatif à l'égalité des sexes.....17

Chapitre 3 : Critique de la position de Thomas d'Aquin……25

Conclusion.....41

Références Bibliographiques.....42

Table des matières.....44

A

Nos parents et à tous nos frères et sœurs utérins.

REMERCIEMENTS.

Au terme de ces trois années de formation en philosophie à la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), qu'il nous soit permis d'exprimer notre sincère gratitude envers toutes les personnes qui nous ont soutenus aussi bien moralement que financièrement.

- Nous tenons à remercier tout d'abord Madame Ariane DJOSSOU SEGLA, notre directrice de recherche pour ses enseignements, son accompagnement dans ce travail de recherche et surtout pour sa disponibilité ;

-Nos sincères remerciements également à Monsieur Mathieu ACCROMBESSI pour ses remarques et observations par rapport à ce travail intellectuel ;

- Nos remerciements s'adressent aussi à tous les professeurs, enseignants au département de philosophie, pour l'enseignement de qualité qu'ils nous ont dispensé pendant tout notre cursus académique. Ils ont chacun contribué à la formation de notre personnalité ;

- Nos pensées vont aussi à l'endroit de nos parents par qui nous avons reçu l'éducation de base;

- A nos très chers frères et sœurs, ami(e)s, tuteurs, tutrices, nous disons sincèrement merci ;

- A Monsieur Edmond HOUNKPEVI fonctionnaire à la Cour suprême de Porto-Novo, à Monsieur BISSIRIOU Yakouba, Conseiller pédagogique à la retraite et également à Monsieur Hervé S. HOUNSOU, professeur de philosophie dans les collèges et lycées. Nous vous disons merci pour vos conseils et vos soutiens.

- A tous nos camarades, étudiants en philosophie, nous disons merci.

Résumé

Depuis la Genèse, Dieu créa l'homme à son image et à sa ressemblance. Il créa la femme à partir de la côte de l'homme. C'est de l'homme donc que la femme est créée. L'homme se différencie, se distingue aisément de la femme. La question fondamentale ici est donc de savoir si les hommes et les femmes sont égaux. Pour y répondre, Saint Thomas d'Aquin montre que Dieu même est l'auteur de la différence qui s'observe au niveau des êtres et cette différence à son principe dans le dessein ou le projet de Dieu depuis la création. L'homme et la femme ainsi ne sont pas égaux.

Mais cette idée n'est pas partagée par tout le monde. En faisant recours à La déclaration des droits de l'homme et du citoyen inspirée de la déclaration de l'indépendance américaine de 1776 et de l'esprit des Lumières, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, marquait le début d'une ère politique nouvelle n'a cessé dés lors d'être une référence en matière d'égalité. C'est pourquoi il est écrit dans l'article premier de la Déclaration : « Les hommes naissent et demeurent libre et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune ».

Mots Clés : Genèse, homme, femme, inégalité, égalité, différence.

Summary

Learn from the Genesis account, God created man in his image and likeness. He created the woman from the rib of man. It is from the man so that the woman is created. Man is different, distinct from woman. So the fundamental question here is to know if men and women are equal. To answer, Saint Thomas of Aquinas shows that God is the author of the difference who observes themselves at the level of beings and that difference has its principle in purpose or God's plan since creation. Man and woman so are not equal.

But that idea is not shared by everything the world. By resorting to The Declaration of Human Rights and the inspired citizen of the Declaration of American Independence of 1776 and of the Enlightenment, the declaration of human and citizen rights of 1789, marked the beginning of a new political era ceased during being an equal reference. That is why it is in the first article of the statement: « Men are born and remain free and equal in rights. Social distinction can only be based on utility commune».

Keywords: Genesis, man, woman, inequality, equality, difference.

INTRODUCTION

L'homme et la femme sont tous deux issus de la créature de Dieu, dotant d'un pouvoir supérieur sur les autres créatures. C'est pourquoi dans le livre de la Genèse, il est écrit :« Dieu créa l'Homme à son image et à sa ressemblance »[1]. Il leur a confié la responsabilité du monde et a donné domination sur toutes les autres créatures. C'est de l'homme qu'il créa la femme marquant une différence de nature entre les deux. Cette différence l'homme et la femme fait penser que ces deux êtres du point de vue naturel ne sont pas égaux.

Le philosophe Anglais John Lock dans son ouvrage *Traité du gouvernement civil* a lui-même martelé cet état de chose en montrant que les femmes n'ont pas de droit comparativement aux hommes. Quant à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, il est mentionné dans l'article premier que tous les hommes sont nés égaux et il n'y a aucune distinction sociale. Il résulte de ces idées la question de l'inégalité et de l'égalité des sexes, qui se pose dans toutes les cultures et traditions du monde. Dans la tradition judéo-chrétienne, saint Thomas d'Aquin a fait une part belle à la réflexion sur cette inégalité des sexes dans son ouvrage *Somme Théologique*. Dans sa réflexion, il nous montre que Dieu même est l'auteur de l'inégalité des sexes. La différence et l'inégalité des êtres viennent donc de Dieu. Cette inégalité a son principe dans les desseins de Dieu.

Doit-on continuer à parler d'inégalité entre l'homme et la femme dans un monde où la démocratie est devenue un mode de fonctionnement ? En choisissant de réfléchir sur « La pensée Judéo-chrétienne et la question de l'égalité des sexes : pour une relecture de la *Somme Théologique* de Saint Thomas d'Aquin ». La problématique idéale est donc de montrer le sens philosophique voir religieux de la question relative à l'égalité des sexes en rapport avec la pensée Judéo-chrétienne, nous entendons montrer aussi la responsabilité de la pensée Judéo-chrétienne dans les discriminations fondée sur le genre.

Pour bien mener cette réflexion, certains concepts nécessaires à la compréhension du sujet sont à clarifier. Que pouvons-nous alors comprendre par l'égalité des sexes, l'inégalité des sexes, l'approche genre, le féminisme, la théologie ? La *Somme Théologique* est un ouvrage subdivisé en des parties, tomes et questions et qui est important d'indiquer. Dieu, en tant que principe des êtres, est la question de la première partie ; mouvement de la créature raisonnable vers Dieu est la seconde partie ; Jésus-Christ, apparait comme Dieu et comme homme, médiateur et rédempteur, la voie qui conduit au salut est l'objet de la troisième partie dans

[1] Genèse 1 V26

la *Somme Théologique*. Ce n'est qu'après cela que l'on peut élucider clairement la question de l'inégalité des sexes que Saint Thomas d'Aquin a traité dans son ouvrage.

L'intérêt de cette recherche est de montrer l'importance et la qualité particulière que nous avons à étudier les différentes notions constitutives de ce sujet. Le développement de ce travail s'étendra sur trois grands chapitres. Dans le premier chapitre, nous passerons à la clarification conceptuelle et la présentation de l'ouvrage. Le deuxième chapitre s'intéressera à Thomas d'Aquin et le débat relatif à l'égalité des sexes et enfin le troisième chapitre sera consacré à la critique de la position de Thomas d'Aquin.

Chapitre 1 : Clarification Conceptuelle et Présentation de l'ouvrage.

La clarification de certains concepts s'avère indispensable pour la compréhension de ce sujet. Ainsi qu'entend-on par l'égalité des sexes ? l'inégalité des sexes ? L'approche genre ? Le féminisme ? La théologie ?

1-1-Clarification Conceptuelle

1-1-1-L'égalité des sexes

L'égalité des sexes est le traitement égal des hommes et des femmes. Cette égalité repose sur l'absence de discriminations liées à l'appartenance à l'un ou l'autre sexe. L'égalité ne signifie pas que femmes et hommes deviendront analogues, mais que leurs droits, leurs responsabilités et leurs chances ne dépendront pas du fait d'être né homme ou femme.

L'égalité des sexes, aussi connue sous les termes d'égalité des genres, est le principe selon lequel les femmes et les hommes doivent recevoir un traitement égal et ne doivent pas être victimes de discriminations basées sur leur appartenance à l'un ou l'autre genre, hormis les cas où une différence de traitement serait médicalement fondée, comme dans le sport par exemple. L'égalité des sexes est un objectif de la Déclaration universelle des droits humains et constitue l'Objectif de développement durable de l'Organisation des Nations Unies, qui prévoit une égalité en droit et dans des situations sociales, et en particulier un salaire égal pour un travail égal.

1-1-2-L'inégalité des sexes

« Les inégalités hommes-femmes (ou inégalités femmes-hommes), également appelées inégalités de genre, sont l'ensemble des disparités sociales et juridiques qui défavorisent un sexe par rapport à un autre »[2]. Ces écarts de traitement et de droits, majoritairement en défaveur des femmes, et qui les empêchent de se réaliser, se retrouvent aussi bien dans des théories scientifiques, philosophiques ou religieuses que dans les faits, dans de nombreux domaines. Ces inégalités s'observent dans différents pays du monde que ce soit dans les médias, dans les arts, dans l'économie, les études et les salaires, la justice, les mariages etc. L'inégalité des sexes demeure une question morale, économique et sociale urgente.

Malgré des cadres normatifs internationaux rigoureux et des décennies de réalisations importantes, les écarts économiques, politiques et sociétaux entre les femmes et les hommes demeurent importants et nos progrès sont vulnérables à la régression. Ces inégalités varient selon le groupe et d'autres facteurs. Les inégalités entre les femmes et les hommes se manifestent dans tous les champs sociaux : éducatif, professionnel, politique et familial. La

[2] In les mutations de la société française, éditorial, 1 aout 2017, pages 69

différence des sexes est une réalité biologique. Mais les places respectives assignées aux femmes et aux hommes dans la société sont une construction sociale, non un ordre naturel. Les inégalités entre les femmes et les hommes se sont construites historiquement et ont été justifiées par une infériorité naturelle au sens biologique des femmes. Les principes constitutionnels d'égalité en droit de tous les individus, femmes et hommes, sont longtemps restés lettre morte. Les inégalités hommes-femmes sont l'un des enjeux les plus pressants auxquels doit faire face le monde du travail aujourd'hui. A l'échelle mondiale, les femmes ont nettement moins de possibilités que les hommes d'accéder au marché du travail et, une fois qu'elles font partie de la population active, elles ont également moins de chances de trouver un emploi que les hommes. Ces disparités entre les sexes persistent alors que la plupart des femmes dans le monde préfèreraient exercer une activité rémunérée, ce qui montre bien que leurs choix sont limités par un certain nombre de facteurs.

1-1-3- L'approche genre

L'approche genre part du constat que les inégalités entre les femmes et les hommes sont construits par les sociétés. Ces inégalités résultent des rôles masculins et féminins assignés sur la base de différences biologiques. L'approche genre remet en cause les processus de hiérarchisation des individus en fonction de leur sexe et les discriminations qui en découlent. L'approche genre a pour objectif final l'égalité des droits entre les femmes et les hommes ainsi qu'un partage équitable des ressources et des responsabilités entre les femmes et les hommes. En tant que méthodologie, elle produit une analyse comparée des situations des femmes et des hommes et favorise une meilleure prise en compte des inégalités dans tous les secteurs du développement. L'approche genre défend l'universalité des droits et l'égal accès à la justice. L'approche genre et développement vise l'autonomisation des femmes. C'est un processus d'acquisition de pouvoirs au niveau individuel et collectif. Il désigne la capacité d'agir de façon autonome, la capacité à faire des choix et à prendre des décisions pour sa vie et sa société. L'approche Genre repose sur l'analyse et la remise en cause des processus qui différencient et hiérarchisent les individus en fonction de leur sexe.

En tant que concept, l'approche Genre analyse les rapports de pouvoirs entre les femmes et les hommes basés sur l'assignation des rôles socialement construits en fonction du sexe. Cette répartition des rôles, des responsabilités, des activités et des ressources entre femmes et hommes est source d'inégalités et limite la liberté des femmes à jouir des droits humains. Ainsi, dans certains pays, les femmes restent-elles des mineures juridiques. Quand bien même les cadres juridiques qui instaurent l'égalité des femmes et des hommes sont en place, les femmes ne bénéficient pas forcément des mêmes droits réels et continuent à subir des

discriminations liées aux coutumes et aux traditions. Elles subissent des inégalités dans l'accès et le contrôle des ressources, par exemple dans l'accès à la terre, ou sur le contrôle du budget familial, dans leur liberté de parole et de mouvement, ainsi que dans leur liberté à faire des choix à toutes les étapes de leur vie. En tant qu'objectif, l'approche Genre promeut l'égalité des droits, ainsi qu'un partage équitable des ressources et responsabilités entre les femmes et les hommes. L'approche Genre promeut des droits formels et réels égaux pour les femmes et les hommes, l'amélioration de l'accès aux espaces d'expression et de pouvoir, au capital humain incorporé (santé, éducation) et aux facteurs de production. L'approche genre comprend aussi la prévention et la répression des violences fondées sur le sexe, un partage équitable des ressources et des responsabilités, ainsi qu'un développement humain plus complet et durable pour tous et toutes.

En tant que méthodologie, l'approche Genre produit une analyse comparée de la situation des femmes et des hommes tant d'un point de vue économique que social, culturel et politique. Elle est transversale et aborde tous les champs du développement. Elle conduit à la remise en cause des représentations et pratiques inégalitaires, individuelles et collectives. La méthodologie de l'approche genre implique une démarche résolument participative, créant les meilleures conditions pour une participation réelle des femmes. La démarche repose toujours efficacement sur la production d'informations ventilées par sexe. La non-prise en compte des activités, spécificités ou propositions des femmes est en effet une discrimination structurelle. En produisant ces données complémentaires, et en valorisant les apports des femmes autant que ceux des hommes, l'approche Genre enrichit les connaissances et permet une compréhension plus objective de la réalité. L'approche genre et développement vise à rendre visibles les inégalités afin qu'elles soient prises en compte directement dans les politiques, programmes et projets de développement. En s'adressant aux personnes comme aux institutions, elle cherche à sensibiliser et changer les mentalités pour imaginer des modes de relations plus démocratiques, tant dans la vie quotidienne que dans la vie économique, sociale et politique.

Il exprime les rapports sociaux de sexe, la construction sociale des caractéristiques, valeurs et normes attachées au féminin et au masculin par la culture, l'éducation, les institutions. Ces rapports sociaux entre femmes et hommes, qui se transforment et évoluent en permanence selon les époques et les contextes, sont marqués, dans toutes les régions du monde, par une hiérarchisation et des inégalités au détriment des femmes. En particulier, les hommes sont dominants en matière de pouvoir et de prise de décision au niveau politique et économique, tandis que le travail gratuit domestique et ménager des femmes, qui constitue la base de

l'organisation des sociétés et du travail humain productif, reste invisible et non pris en compte dans les richesses nationales. Les relations de genre comme construction sociale sont donc codifiées, hiérarchisées, dissymétriques, mais aussi variables dans l'espace et le temps, et le milieu socioculturel. Constructions sociales, les rapports de genre peuvent être déconstruits et évoluer vers plus d'égalité. Le genre et la formation en genre, en tant que méthode d'analyse et ensemble d'outils pratiques favorise ces évolutions. L'analyse de genre permet l'identification et la déconstruction des stéréotypes liés au féminin et au masculin, ainsi que le questionnement des normes sociales et économiques qui conditionnent les rapports entre les sexes (hétérosexualité, patriarcat, domination, productivisme…) et qui contribuent à reproduire les inégalités de genre. Elle permet de mettre en évidence les rapports de pouvoir et les inégalités entre les femmes et les hommes ainsi que leurs répercussions sur l'aptitude et les possibilités de participation au développement des hommes et des femmes. Ce type d'analyse suppose la pleine participation des femmes et des hommes dans l'identification des enjeux, contraintes et opportunités que les femmes et les hommes rencontrent dans un espace donné, et des intérêts et besoins spécifiques aux deux sexes. L'analyse de genre met en évidence les liens qui existent entre les inégalités de genre et les autres formes d'inégalités et de clivages -économiques, sociaux, générationnels, culturels, ethniques, religieux et politiques -au sein des sociétés et entre sociétés, notamment entre le Nord et le Sud. Dès lors, elle s'inscrit dans une approche globale d'analyse critique des rapports sociaux et de transformation sociale. L'approche de genre vise l'égalité des droits et son application dans les faits eu-égard aux opportunités d'accès et de contrôle des ressources par les femmes et les hommes. Ceci inclut l'égalité entre les sexes dans le domaine de la participation décisionnelle et politique, ainsi que la valorisation et la reconnaissance sociale et économique des rôles et contributions des deux sexes dans les sphères privée et publique.

L'approche genre et développement, en visant une société plus juste et plus égalitaire, privilégie un développement centré sur l'humain, des relations égalitaires entre les femmes et les hommes et un développement durable et solidaire. L'atteinte de ces objectifs passe obligatoirement par l'éradication des préjugés et des stéréotypes sexués qui constituent autant de barrières à l'égalité et par une redéfinition des rôles traditionnellement attribués aux femmes et aux hommes dans la société. L'approche de genre appliquée aux actions de développement permet une participation plus égalitaire et une allocation des ressources entre femmes et hommes qui contribuent à réduire les écarts initiaux. La mise en œuvre de l'approche de genre est une condition de l'efficacité et de la viabilité des actions de développement, mais son objectif politique et de transformation sociale va bien au-delà d'un

simple utilitarisme économique. L'approche et l'analyse de genre permettent l'accès à l'empotement qui signifie émancipation, renforcement des capacités, autonomie, prise de pouvoir.

1-1-4-Le féminisme

« Le féminisme est un mouvement social qui a pour objet l'émancipation de la femme, l'extension de ses droits en vue d'égaliser son statut avec celui de l'homme, en particulier dans le domaine juridique, politique, économique ; doctrine, idéologie correspondante »[3]. Le féminisme est également un ensemble de mouvements et d'idées philosophiques ayant pour vocation de définir et de promouvoir l'égalité (politique, économique, culturelle, sociale et juridique) entre les femmes et les hommes en militant pour les droits des femmes dans la société civile et dans la vie privée. Le féminisme a pour objectif d'abolir, dans ces différents domaines, les inégalités dont sont victimes les femmes. L'objectif principal de la première vague féministe est qu'hommes et femmes deviennent égaux devant la loi. Il est aussi de reformulé le concept de patriarcat, élaboré celui de sexisme et que l'accent est mis sur la sphère privée comme lieu privilégié de la domination masculine : le privé est politique. Les revendications touchant au contrôle de leur corps par les femmes (avortement, contraception) sont placées au premier plan mais, plus largement, c'est à la construction de nouveaux rapports sociaux de sexe qu'appellent les féministes. Dans cette perspective, la notion de genre entend dénaturaliser les rapports entre les sexes. D'une manière générale, le féminisme peut être considéré comme un mouvement visant à mettre fin au sexisme, à l'exploitation et à l'oppression sexistes et à réaliser la pleine égalité de genre en droit et en pratique.

1-1-5-La Théologie

« Le terme grec théologia (de Théos signifie Dieu, et logos qui signifie parole, science) signifie en tout : science de la divinité, recherche sur les choses divines. En Grèce, on appelait théologiens les poètes qui, tels Hésiode et Orphée, dissertaient sur les dieux et sur l'origine du monde. D'après Aristote, la théologie est avec les mathématiques et la physique une des trois sciences spéculatives et la plus élevée des trois. Au sens philosophique, le mot théologie est défini comme une partie de la métaphysique qui traite de l'existence et des attributs de Dieu, de la destinée de l'homme et de l'immortalité de l'âme en s'appuyant uniquement sur la raison »[4]. La théologie est un ensemble de champs disciplinaires qui concernent d'une

[3] Le petit Robert, dictionnaire de langue française première édition, 1967
[4] Dictionnaire philosophique portatif, in cotone, op. cit p37

manière ou d'une autre l'idée de Dieu ou de divin. L'approche confessante de ces champs étudiés par les théologiens les distingue de l'approche agnostique des sciences des religions.

1-2-Présentation de l'ouvrage

La *Somme Théologique* est un livre écrit par Saint Thomas d'Aquin. Il conviendrait de lui prêter une particulière attention.

1-2-1- Structure de l'ouvrage : Somme Théologique

Le plan de cet immense ouvrage, les divisions, les subdivisions, l'ordre et l'arrangement des questions, la grandeur des idées, la sublimité des aperçus, la propriété des termes, la logique rigoureuse, l'exactitude de la doctrine, la méthode elle-même, étonnent, ravissent et confondent. En effet, toute la somme Théologique de Saint Thomas d'Aquin constitue trois grandes parties, subdivisée en Tomes et en sessions. Notons qu'à travers la Partie I, question 1 de la somme que la raison ne suffit pas à l'homme pour le conduire au salut mais il faut en outre, la révélation divine dont le dépôt sacré est contenu dans l'écriture sainte.

Dans cette première partie du Tome 1, il est question de Dieu. Pour saint Thomas d'Aquin, il existe un Dieu infiniment parfait en trois personnes, Père, Fils, et Saint esprit ; qui est le premier principe des êtres, qu'il a tirés du néant, qu'il a distingués en général et en particulier, non en bon et en mauvais, mais en substance spirituelle, en êtres matériels et en créatures à la fois spirituelles et corporelles (de l'homme et surtout de l'âme), qu'il a destinées à une fin surnaturelle (de la création du premier homme).

Il montre dans cette partie également que toutes les créatures sont gouvernées par Dieu, qui le conserve et leur fait subir des changements par son action propre, par l'action des anges, ainsi que par l'action des corps et par celle de l'homme. Dans la deuxième partie, il est question du mouvement de la créature raisonnable vers Dieu .Dans la première session du Tome II, Saint Thomas d'Aquin démontre que, Dieu, principe de l'homme, est aussi sa fin dernière, à laquelle nous arrivons par nos actes, soit par les actes volontaires, soit par les passions que dirige la raison, soit par les habitudes dont il nous faut développer les bonnes choses, de manière à nous faire une habitude de la vertu même, en travaillant à rejeter celle qui tendent au mal (des vices et des péchés).Il dit dans sa somme :

« *Nous gardant de prêter l'oreille au démon, mais écoutant plutôt Dieu qui, par ses lois et par sa grâce, nous excite à la vertu.* »[5]

Dans la deuxième session du Tome III, Saint Thomas d'Aquin démontre qu'en particulier, pour arriver à Dieu il nous faut les vertus théologales qui sont : la foi, l'espérance, la charité, auxquelles il est nécessaire de joindre : La prudence, la justice, qui renferme la religion, la force, la tempérance, qui contient la chasteté et l'humilité, sans parler des états de perfection soumis à d'autres règles. Il pose cette question :

> Vous connaissez Dieu comme principe, mais non pas encore comme fin suprême et dernière de la créature raisonnable, qui doit monter, s'élever, se mouvoir vers ce Centre universel des êtres. Or Comment l'âme s'élèvera-t-elle à Dieu, si ce n'est pas la vertu[6]?

Ainsi, ce qui fait véritablement l'objet des deux sessions de la seconde partie de la *Somme Théologique*, est-l'on où on voit, d'une part, les principes qui président à la moralité de certains actes, les conditions, les obstacles et les sources de la vertu, et d'autre part, le développement de toutes les vertus théologales et morales nécessaires au salut pour tous les hommes, et de certaines vertus plus particulières à divers états de perfection. Jésus Christ est l'objet de la troisième partie concernant le Tome IV. Ici, nous pouvons comprendre d'après Saint Thomas d'Aquin que, Dieu, voulant faciliter l'œuvre de notre sanctification et nous ouvrir une voie aisée pour aller à lui, nous a donné le Christ, qui est le verbe incarné.

Dans cette partie, saint Thomas nous démontre que, Jésus Christ, pour nous unir à lui, et communiquer ses mérites, a établi les sacrements ci-après : Le baptême, la confirmation, l'Eucharistie, la pénitence, l'extrême onction, l'ordre et le mariage ; que par le Christ et les sacrements nous arrivons au ciel. En définitif, la première partie a dit l'origine des choses ; et la fin de la troisième partie nous montre leur consommation. Dieu, l'Homme et Jésus Christ, voilà toute la somme théologique de Saint Thomas d'Aquin, une synthèse féconde, mais infiniment simple, que mettront en lumière six cent onze (611) questions, qui donnent lieu à trois mille cent onze (3111) articles.

Pour finir, nous pouvons dire que la somme théologique de Saint Thomas d'Aquin est un superbe monument, une vaste contribution religieuse élevée à la gloire de Dieu pour le salut

[5] *In petite somme Théologique de Saint Thomas d'Aquin, par L'abbé Frédéric LEBRETHON, Paris, 1860*

[6] *Ibid.*

des hommes. Elle se présente à nos yeux sous l'aspect d'un magnifique édifice, avec son portail, ses tours, ses grandes fenêtres, le tout merveilleusement construit mais très vaste et volumineuses, suivant les règles de la plus belle architecture, par le plus grand des génies. « La *Somme Théologique* de Saint Thomas d'Aquin produit sur l'âme de celui qui l'étudie une impression religieuse à peu près semblable à celle qu'y fait naître la vue de nos plus belles basiliques ».[7]

1-2-2- Résumé de l'ouvrage : *Somme Théologique*

La *Somme Théologique* est un ouvrage qui examine différentes questions d'ordre théologique, dont plusieurs divisées en articles qui en constituent autant d'aspects. Les questions représentent un thème qui est décomposé en autant d'articles. La *somme Théologique* est composée de trois grandes parties, régies par la notion de théologie. Celle-ci est, selon Thomas, une participation à la science de Dieu lui-même et donc le but de la théologie sera de connaître, de façon évidemment partielle, ce que Dieu connaît de lui-même et du monde. Thomas d'Aquin (vers 1226-1274) entreprenait d'écrire la *Somme Théologique* pour présenter, de manière organique, l'ensemble de la doctrine chrétienne. Cet ouvrage étant destiné à l'enseignement dans les universités, mais également à l'instruction de jeunes clercs, à la formation continue de religieux, de prêtres, et aussi de laïcs, qui fréquentaient les écoles des couvents. La *Somme Théologique* répond à ce besoin et de manière originale. Chez les contemporains, convaincu que toute vérité dérive de Dieu, Thomas d'Aquin bâtit son ouvrage sur la révélation biblique et la tradition chrétienne, mais il commente aussi les œuvres d'Aristote, pour s'en servir dans l'élaboration de sa théologie.

Il prend en compte également la philosophie d'autres penseurs grecs, arabes et juifs. Suivant son maître Albert le Grand, Thomas d'Aquin renouvelle ainsi la théologie, grâce à la pleine confiance qu'il accorde à l'intelligence humaine. Cela apparaît éminemment dans la partie de la Somme consacrée à l'étude de l'homme et de son agir, mais d'abord dans la manière dont il élabore sa théologie. Le mot somme désigne un genre littéraire très particulier. Dans une somme, la doctrine est organisée de façon systématique selon un plan propre à l'auteur, et les sujets abordés sont étudiés de façon plus concise que dans les traités consacrés aux mêmes sujets. S'ajoute à cela que, dans la *Somme Théologique*, se trouvent de nouveaux arguments par rapport à des prises de position antérieures.

[7] *In petite somme Théologique de Saint Thomas d'Aquin, par L'abbé Frédéric LEBRETHON, Paris, 1860*

Selon Thomas, une participation à la science de Dieu lui-même et donc le but de la théologie sera de connaître, de façon évidemment partielle, ce que Dieu connaît de lui-même et du monde. Ce but de la théologie de Thomas donne une forte unité à toute la Somme, qui apparaît ainsi très solidement bâtie, ses parties étant profondément reliées les unes aux autres. La première partie de la Somme est ainsi consacrée à la connaissance de Dieu en lui-même, en tant qu'il est Un et en tant qu'il est Trinité de personnes, et elle s'achève avec l'étude de l'agir de Dieu, de son acte de création et de son gouvernement du monde, et elle s'applique, en particulier, à la considération de la nature humaine, en tant que créée par Dieu. La deuxième partie est consacrée à l'agir de l'homme en tant que créature à l'image de Dieu. En raison de cela, l'homme possède, comme Dieu, une nature intellectuelle et une volonté, selon lesquelles il agit librement. Grâce à ces qualités naturelles et à l'assistance divine, il discerne le but de sa vie et les moyens d'y parvenir. Il s'y porte par sa volonté. La liberté de l'homme est constitutive de son être : Dieu lui-même la respecte faute de quoi il détruirait sa propre image. Pour Thomas d'Aquin, Dieu seul peut combler le désir infini de connaissance, d'amour et de bonheur dont l'être humain est porteur. Mais pour atteindre cette fin, l'homme doit agir en homme, conformément à sa dignité, à la fois divine et humaine. Divine, car la vocation de l'homme est de participer par grâce à la nature divine. Humaine, car, créée à l'image de Dieu, sa propre nature est en elle-même déjà reflet de l'être divin. Thomas d'Aquin ne réduit pas l'image à une empreinte. Elle est un dynamisme, une ressemblance à parfaire. Pour cette raison, il consacre une grande partie de sa morale à montrer comment les passions de l'homme sont à la base du dynamisme vertueux, permettant à l'humain de s'épanouir et de se réaliser, en tant qu'individu et en tant que membre d'une communauté sociale et politique. Cette partie de la Somme contient, en particulier, un traité sur la justice qui a eu un succès extraordinaire à partir du XVIe siècle, avec la découverte du Nouveau Monde. Les commentaires de ce long traité ont servi à poser les bases de ce que nous appelons aujourd'hui le droit international.

La troisième partie de la Somme, restée inachevée à cause de la mort de Thomas d'Aquin, est consacrée à l'identité du Christ et à sa vie sur terre, comme modèle pour que l'homme atteigne sa fin, la vision bienheureuse de Dieu, et comme grâce communiquée par les sacrements de l'Église, dont l'examen fait suite aux questions sur le Christ. L'unité de l'ouvrage est ce regard sur Dieu, considéré d'abord comme principe d'où les créatures procèdent (exitus/sortie) et ensuite comme fin vers laquelle celles-ci retournent (reditus/retour). Quand, en 1265, Thomas d'Aquin décide d'écrire la *Somme Théologique*, il

avait déjà acquis une solide expérience d'enseignement, d'abord comme assistant de maître Albert le Grand à Cologne (1248-1251), ensuite à l'université de Paris (1251-1259) et en Italie, où il enseigne de 1259 à 1268. Il avait aussi déjà produit d'importants ouvrages, comme le commentaire des quatre livres des Sentences, un ensemble de questions portant sur des thèmes majeurs de la foi chrétienne, intitulé De la vérité, un commentaire du livre de Job, chef-d'œuvre à la fois d'exégèse biblique et de théologie de la Providence, et il venait d'achever la Somme contre les gentils, un ouvrage de sagesse, destiné aux chrétiens et aux non-chrétiens. La *Somme Théologique* est donc une œuvre de maturité, à laquelle Thomas d'Aquin consacra une grande partie de ses énergies, même quand il était surchargé de travail en tant que professeur de l'université de Paris pour la deuxième fois (de 1268 à 1272). À juste titre c'est l'ouvrage qui a le plus fait connaître la pensée de Thomas d'Aquin et l'a rendu fameux. Peu à peu, la Somme a fait l'objet de commentaires remarquables, d'un point de vue théologique mais aussi philosophique, souvent issus de l'enseignement universitaire et témoins, à différentes époques, de la fécondité de la pensée de Thomas d'Aquin. En prenant aujourd'hui la *Somme Théologique* entre nos mains, nous sommes devant un ouvrage emblématique d'une époque de l'histoire de la pensée humaine, le XIIIe siècle, exemple d'une rencontre heureuse du christianisme avec les cultures païennes, arabe et juive. Le lecteur d'aujourd'hui goûte la pénétration intellectuelle de ce monument de la sagesse humaine, à la fois enraciné dans la pensée antique et fécond pour la réflexion à venir. C'est donc ce qui nous à susciter a étudié un thème relatif à la question de l'égalité des sexes dans cet ouvrage de Saint Thomas d'Aquin.

Que pouvons-nous comprendre sur Thomas d'Aquin et le débat relatif à l'égalité des sexes ?

Chapitre 2 : Thomas d'Aquin et le débat relatif à l'égalité des sexes

L'égalité entre les femmes et les hommes est apparemment acquise sur des principes. Mais, comme ne manquent pas de le souligner la plupart des observateurs, les pratiques ne suivent pas ou avec retard cette évolution des mentalités. Le fait peut sembler étrange comme si, dans le domaine particulier des rapports femmes/hommes nous ne savions pas accorder nos pratiques à nos représentations. C'est toutefois difficile à croire et le nœud du problème tient peut-être moins à une incapacité à agir conformément à des principes qu'à la manière d'interpréter ces principes et de s'en donner une représentation concrète. Car ce n'est certes pas rien de poser un idéal, mais il faut ensuite s'interroger sur la manière de le réaliser au mieux en tenant compte de ce que nous croyons possible. Au-delà de l'accord de principe sur l'égalité entre les sexes, il y a donc encore matière à se disputer sur les applications de ce principe**.** Que pense donc alors Saint Thomas d'Aquin ?

1- Position de saint Thomas d'Aquin sur l'égalité foncière de l'homme et de la femme.

La femme, sexe faible fût faite à partir de l'homme, cela ne tient pas à une supériorité naturelle de celui-ci, mais à un ensemble de desseins divins, comme l'attestent les diverses raisons alléguées par saint Thomas dans la réponse de l'article 2 de la question 92 : afin que l'homme chérît davantage sa femme et s'attachât à elle de façon plus inséparable, par exemple. Plus significative encore est la réponse de l'article 3 à la question : la femme devait-elle être faite de la côte de l'homme ? C'était convenable, juge l'Aquinate, pour signifier qu'entre l'homme et la femme il doit y avoir une union de société. Car ni la femme ne devait dominer sur l'homme, et c'est pourquoi elle n'a pas été formée de la tête. Ni ne devait-elle être méprisée par l'homme, et c'est pourquoi elle n'a pas été formée des pieds. La côte d'Adam, dont Ève fut modelée, symbole de l'égalité foncière de l'homme et de la femme, voilà qui nous entraîne bien loin des sentiers méprisant à l'égard des femmes et de la physique aristotélicienne. Il poursuit dans la même logique en posant certaines questions avec réponses à l'appui : La femme a-t-elle dû être tirée de l'homme ? La femme a-t-elle dû être formée d'une côte de l'homme ? L'Écriture dit formellement : Dieu créa de l'homme un aide semblable à l'homme. Il convenait que la femme fût tirée de l'homme. On en donne quatre raisons. Premièrement, cette extraction fait ressortir la dignité du premier homme, qui devient le principe de toute son espèce, selon cette parole de Saint Paul : Dieu a tiré d'un seul toute la race de ces hommes.

Deuxièmement, Dieu l'a voulu ainsi, afin que l'homme, sachant que la femme a été tirée de lui, aimât davantage celle qui lui est inséparablement unie. De là cette parole : L'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme. Troisièmement, la femme, sachant, à son tour, qu'elle est tirée de l'homme, le reconnaîtra plus volontiers pour son chef dans les rapports de la vie domestique. La quatrième raison est une raison sacramentelle ou mystique. Une telle origine est la figure de la formation de l'église, qui a son principe en Jésus-Christ. Pour le faire entendre, l'Apôtre disait : Ce sacrement est grand, je le dis ; il est grand dans le Christ et dans l'Église.

> Il était convenable que la femme fût formée d'une côte de l'homme, pour marquer qu'il doit régner entre elle et lui une société véritable. Elle ne fut pas tirée de la tête, parce qu'elle ne doit pas dominer ; elle ne fut pas tirée des pieds, parce qu'elle n'est pas une esclave. Ce genre de formation avait encore pour but de figurer les sacrements, c'est-à-dire le sang et l'eau qui devaient découler du corps du Christ dormant sur la croix, et sur lesquels repose l'Église. Dieu forma la femme d'une côte de l'homme par cette puissance qui nourrit plus tard cinq mille personnes avec cinq pains. Adam avait reçu cette côte, non comme individu, mais comme chef et principe de sa race. La toute-puissance divine put l'enlever sans douleur[8].

La métaphysique thomiste exclut la discrimination raciale et la discrimination sexuelle : ne différant pas de l'homme par la forme, la femme est un être humain à part entière. Il n'y a pas de nature féminine, si ce n'est au plan accidentel. Pourtant saint Thomas considère que la femme doit être subordonnée à l'homme et gouvernée par lui, non certes comme le serf est soumis au seigneur ou l'esclave au maître, mais comme le citoyen l'est à la loi ou le gouverné au gouvernant : domination politique par conséquent, et non servile, puisqu'elle se fait au bénéfice des premiers et non des seconds, mais domine tout. Pour comprendre ce qui légitime aux yeux de Thomas d'Aquin cette subordination de la femme à l'homme, il faut remonter à ce qui lui tient lieu de fondement, savoir sa thèse sur la génération humaine, explicitement prise d'Aristote. La question 118 de la Prima pars de la Somme théologique cite le Stagirite : Selon Aristote chez les animaux supérieurs où la génération se fait par le coït, la force active est dans la semence mâle, et la matière du fœtus est fournie par la femelle.

Au IVe siècle avant Jésus-Christ, la relation entre l'homme et la femme est par nature telle que l'homme est supérieur, la femme est inférieure, que l'homme gouverne et que la femme inférieure est gouvernée. C'est ainsi l'ordre dicté par les lois de la nature. Dans l'acte de reproduction, c'est le mâle agissant qui donne sa semence à la femelle passive, qui la reçoit ;

[8] Somme Théologique, paris, 1860, question 92, partie I, tome I, pages 396-397

résultat au sexe fort : l'action, la guerre, le Courage, raison, le pouvoir ; au sexe faible : la dépendance, la gestation et la sphère domestique. Chacun sa place, chacun son rôle. Sur le terrain de la pensée, jusqu'au XVIIe siècle, rares sont celles qui tenteront de rivaliser avec les mâles. Car depuis Aristote, tout le monde est d'accord : "la femme n'a rien dans la tête !", clament en chœur les pères de l'église, les philosophes, les époux, les médecins. La tête de la femme, c'est l'homme dit saint Paul. Certes, cette moitié ci de l'humanité est bien douée d'une raison, mais son jugement est moins ferme que celui du mâle, car elle est commandée par ses passions et ses humains. Alors inutile de l'instruire. Précisons si besoin est, qu'à l'origine de l'idée d'imperfection de la femme et de toutes ses implications, métaphysiques, philosophiques, religieuses, sociales, semble se situer toujours à l'étape embryonnaire. En faisant un pas chez Aristote, la génération à pour cause motrice le sperme, la semence mâle, tandis que la femelle ne procure que la matière de l'embryon. Celle façon de voir les choses découle sans doute d'un préjugé sociologique préexistant qui affirme la supériorité systématique de l'homme sur la femme. Il est donc compréhensible que, pour Aristote, la différenciation des sexes soit une conséquence de cette inégalité biologique originelle de l'homme et de la femme, puisque c'est le mâle qui apporte le principe du mouvement et la femelle la matière. Or la cause formelle qu'est le sperme est plus "noble" que la cause matérielle. La production d'une femelle sera pour Aristote le résultat d'un développement naturel incomplet l'avatar d'une imperfection de la nature. Aristote appellera donc femme mâle mutilés, ou plus exactement, selon sa terminologie, un être qui appartient aux-êtres incomplet, et nous préférons lui laisser la parole : Car de même que des parents mutilés naissent des produits qui tantôt sont mutilés, tantôt ne le sont pas, de même ce qui sort d'une femelle, tantôt n'en est pas une mais un mâle. En effet, la femelle est encore comme un mâle mutilé, et les règles sont une semence, mais qui n'est pas sure : une seule chose lui manque, principe de l'âme. L'imperfection de la femme donc la perfection de l'homme- est affirmée par Aristote. C'est que, le principe mâle est supérieur au principe femelle dans la génération, pour Aristote, à la suite de bien d'autres penseurs. Nous ne donnerons qu'un seul exemple de l'essence divine du sperme : Pour Alcméon, c'est la plus pure et la plus délicate partie du cerveau. Dans le système de génération d'Aristote, tel qu'on peut le lire dans le traité De la génération des animaux, le mâle est l'être qui engendre dans un autre être et la femelle n'est que l'être de qui sort l'être engendré.

Il généralise d'ailleurs ce principe de supériorité biologique mâle et l'étend à tout l'univers, précisant que la terre est de nature féminine (soit passive, matérielle), tandis-que le ciel, le soleil et les autres corps de même genre ont droit au nom de générateur et des pères entendez cause formelle, principe actif. Si nous regardons la nature dans les individus particulière, la femme est quelque chose de défectueux, quelque chose d'avorté, car la vertu active qui se trouve dans la semence du mâle vise à produire quelque chose qui lui soit semblable en perfection selon le sexe masculin, mais si c'est une femme qui est engendrée en fait cela résulte d'une faiblesse de la vertu active ou de quelque mauvaise disposition de la matière ou encore de quelque transmutation venue du dehors, par exemple des vents du midi qui sont humides, comme il est dit dans le (*De generatione Animalium*) Il s'ensuit cette explication une fois encore sur la création de la femme. Le problème de la création de la femme est posé dans la Somme théologique en des termes explicitement dérivés de la physique aristotélicienne. En effet, l'article 1 de la question 92 de la Prima pars demande si la production des choses devait comporter celle de la femme, question à laquelle la première objection suggère une réponse négative en citant la fameuse formule du Philosophe selon laquelle la femelle est un mâle manqué produit par le hasard. Donc de là nous pouvons parler d'une infériorité physique et intellectuelle de la femme. Pour lui, « La femme est par nature soumise à l'homme, car l'homme jouit avec plus d'abondance du discernement de la raison » (Ia, question 92). Mais comment admettre alors que la première institution des choses comportât quoi que ce fût de manqué ou de défectueux ? En sens contraire est invoquée la parole de Dieu dans la Genèse1v25 : « il n'est pas bon que l'homme soit seul : donnons-lui une aide semblable à lui ». Saint Thomas va résoudre la contradiction en interprétant l'aide dont parle l'Écriture comme une collaboration dans la procréation : il était nécessaire que la femme fût créée non pour aider l'homme dans son travail, car un autre mâle l'eût assisté plus efficacement, mais pour l'aider dans l'œuvre de la génération.

2- Quelques apports relatifs à l'égalité des sexes

L'égalité peut s'entendre de plusieurs manières. Si l'on s'en tient purement au principe, l'égale dignité semble suffire et une inégalité des droits est alors envisageable à condition que chacun se sente respecté. Mais, évidemment, de nombreuses personnes exigeront des garanties objectives concernant ce respect de chacun. L'égalité des droits apparaît alors comme une solide garantie, même si elle peut être encore insuffisante puisqu'elle n'est pas toujours suivie d'effets réels. Une égalité des chances dans l'accès aux différentes positions

sociales ou même une égalité des résultats peut alors être exigée. Bien que ces interprétations soient indéniablement différentes, toutes peuvent prétendre s'appuyer d'une manière ou d'une autre sur le principe d'égalité. Pour autant, cela ne signifie pas que ces applications se valent toutes. Même si chacun considère subjectivement que son application du principe d'égalité est valide, il faut encore en juger d'un point de vue moral ou derrière un voile d'ignorance, c'est-à-dire se demander si cette application est susceptible de rassembler un accord unanime sur le forum idéal où chacun est libre de prendre la parole et s'efforce de juger en se mettant à la place de chacun. Une telle application peut être rejetée pour n'avoir pas su prendre en compte certaines conséquences que chacun peut constater ou certaines voix qui n'ont pas été suffisamment entendues.

Bref, du point de vue de la justice sociale, certaines applications s'en sortent objectivement mieux que d'autres. Le débat sur l'égalité hommes/femmes n'est pas différent des autres, au sens où il s'agit toujours de respecter les différences de chacun tant que celles-ci sont justes, et d'égaliser les autres, qui apparaissent alors comme de véritables inégalités. Simplement, ce débat s'adosse ici à un discours sur la différence sexuelle. Certains accordent ainsi une grande importance à cette différence pour penser les relations sociales tandis que d'autres ne voient pas la pertinence d'une telle distinction dans la plupart des applications de l'égalité auxquelles il faut, selon eux, songer. Ce faisant, chacun de ces discours se positionne sur la manière, voire sur la nécessité, d'agencer l'égalité avec une représentation particulière de la différence sexuelle. Et bien évidemment, ces divergences de vue conduisent à appliquer fort différemment le principe d'égalité au réel. En outre, si les individus ne s'entendent pas sur la manière dont ils veulent que l'égalité soit appliquée, ils ne s'entendront pas non plus sur la manière d'interpréter la réalité. Chacun lira le monde qui l'entoure avec ses propres lunettes. L'un verra des inégalités criantes là où d'autres n'y trouveront rien à y redire. Et inversement pour d'autres faits.

Pour savoir justement quelles lunettes chacun utilise, les études sur la perception des inégalités entre les femmes et les hommes ont été faite à partir de l'enquête d'opinion sur *la Perception des inégalités et les sentiments de justice* (PISJ), commandée par l'*Académie des sciences morales et politiques (ASMP)* à l'*Institut de sondage Lavialle (ISL)*, qui a été menée en octobre 2009 à partir d'un échantillon représentatif de 1711 individus. Même si le questionnaire n'était pas spécifiquement dédié à ce sujet, puisqu'il portait plus largement sur les inégalités sociales et les sentiments de justice, plusieurs questions permettent d'étudier les perceptions mais aussi les évaluations normatives ou encore les sentiments d'être discriminé selon son sexe.

Pour se faire, l'égalité des sexes est un droit universel. L'égalité des sexes est inscrite dans la Constitution française et la Déclaration universelle des droits de l'homme. Des inégalités existent toujours dans la vie quotidienne. Chacun peut agir pour défendre l'égalité des sexes. On retient dans l'article premier de la déclaration que les hommes naissent et demeurent libre et égaux en droit et que les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. Mais est-ce un idéal universel, un moyen d'atteindre ou de rétablir une forme d'égalité avec les humains ? Pour répondre à cette question, nous ne pouvons pas laisser de côté les droits de l'homme qui ne sont susceptibles d'aucune limitation dans le temps et dans l'espace. Pour l'UNICEF, les filles et les garçons sont témoins des inégalités entre les genres chez eux et au sein de leur communauté, dans les manuels, dans les médias et entre les adultes qui s'occupent d'eux. Parfois, la charge des travaux domestiques est inégalement répartie entre les parents, et les mères assument la plus grande partie des soins et des tâches ménagères. De plus, la majorité des agents de santé communautaires peu qualifiés et mal payés qui s'occupent des enfants sont des femmes dont les possibilités de développement professionnel sont limitées.

Sur le plan scolaire, les filles sont souvent moins encouragées que les garçons à poursuivre les études de leur choix. Il y a plusieurs raisons à cela : les besoins des filles en matière de sécurité, d'hygiène et d'assainissement sont parfois négligés, ce qui les empêche d'assister régulièrement aux cours. Des pratiques d'enseignement et des supports pédagogiques discriminants peuvent également entraîner une disparité entre les sexes sur le plan de l'apprentissage et du développement des compétences. Ainsi, près d'une adolescente sur quatre âgée de 15 à 19 ans n'est ni employée, ni scolarisée, ni en formation, contre un garçon sur dix. Pourtant, dans la petite enfance, les disparités entre les genres sont faibles.

À la naissance, le taux de survie des filles est plus élevé. Elles présentent statistiquement moins de retard de développement et bénéficient tout autant de l'enseignement préscolaire. Dans tous les pays pour lesquels des données sont disponibles, les filles qui atteignent l'école secondaire ont tendance à enregistrer de meilleures performances en lecture. Toutefois, à partir de l'adolescence, le bien-être des filles se heurte parfois à des obstacles importants. En raison des normes de genre et des discriminations, les filles courent plus de risques de grossesse non désirée, de contamination par le VIH et le sida et de malnutrition. L'égalité des genres et l'autonomisation des filles permettent à tous les enfants de réaliser leur potentiel. Malgré les obstacles importants à l'égalité des droits, les filles refusent de revoir leurs ambitions à la baisse. Depuis la signature en 1995 de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing – le programme politique le plus complet en faveur de l'égalité des genres – les

progrès accomplis dans le monde sont inégaux. Les filles sont de plus en plus nombreuses à aller à l'école et à obtenir un diplôme, et de moins en moins nombreuses à se marier ou à devenir mères avant d'être adultes. Toutefois, les discriminations et les stéréotypes limitants restent fréquents, et les filles sont en droit d'attendre plus. Aujourd'hui, les progrès technologiques et les urgences humanitaires causent de nouvelles difficultés pour les filles tandis que les problèmes anciens violence, préjugés institutionnalisés, faible niveau d'apprentissage et perspectives limitées ne sont toujours pas résolus. C'est pourquoi, collectivement et avec audace, les filles de tous les milieux protestent contre les inégalités. Des mouvements de filles mettent un terme au mariage des enfants et aux mutilations génitales féminines, exigent des mesures de lutte contre les changements climatiques, et innovent dans les domaines des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques, affirmant ainsi leur pouvoir en tant qu'actrices mondiales du changement.

La réduction des inégalités renforce les économies et permet de bâtir des sociétés plus stables et plus solides grâce auxquelles tous les individus – y compris les garçons et les hommes – peuvent réaliser leur potentiel. L'UNICEF établit des partenariats dans le monde entier pour que l'égalité entre les genres devienne plus rapidement une réalité. Dans tous nos domaines de travail, « nous intégrons des stratégies de lutte contre les discriminations et les inégalités liées au genre »[9].

L'UNICEF investit notamment pour renforcer les compétences des adolescentes afin de favoriser leur autonomie financière en tant qu'entrepreneuses, innovatrices et leaders. Nous nous efforçons de proposer des horaires et un lieu d'apprentissage adaptés aux conditions de vie des filles ainsi que des technologies d'assistance pour compenser certains handicaps. « Nous mettons également l'accent sur les plateformes numériques, la formation professionnelle et l'apprentissage »[10].

[9] Rapport de l'UNICEF sur la question féminine, 2019
[10] Rapport de l'UNICEF sur la question féminine, 2019

Chapitre 3 : Critique de la position de Thomas d'Aquin

1- Inégalité des sexes au sens philosophique et religieux

La question de l'inégalité des sexes est une question qui préoccupe les philosophes et les religieux à cause des polémiques qui se tournent autour.

1-1 : Au sens philosophique

Pour Saint Thomas d'Aquin, ce qu'on entend par inégalité ou différence qui surgie à tout être vient de Dieu lui-même. En prenant l'exemple que Saint Thomas d'Aquin a tiré dans la Bible (Genèse) et qu'il a mentionné dans son livre *Somme Théologique* à la question 47, dit ceci : « Dieu sépara la lumière des ténèbres… les eaux d'avec les eaux »[11] De là nous pouvons parler de la différence voire l'inégalité. Pour lui, l'univers ne serait dans des conditions meilleures si tous les êtres avaient le même degré de bonté. Par cette analyse, il ressort en même temps que l'homme et la femme n'ont pas le même égard des choses. C'est pourquoi Dieu créa la femme séparément de l'homme, quoiqu'il voulût que l'homme et la femme se réunissent après pour l'œuvre de la génération.

Poursuivant son argumentation dans la *Somme Théologique*, saint Thomas montre que, la femme sachant qu'elle est tirée de l'homme, le reconnaîtra plus volontiers pour son chef dans les rapports de la vie et de la société véritable. La femme elle ne fut pas tirée de la tête, parce qu'elle ne doit pas dominer ; elle ne fut pas tirée des pieds, parce qu'elle n'est pas une esclave. Saint Thomas montre également qu'il n'y a pas d'ordre sans inégalité. Et l'inégalité, même dans l'état de naïveté, était absolument nécessaire. Il illustre cela par cinq arguments ou exemples : « Premièrement, quant au sexe, condition essentielle de la génération ; deuxièmement, quant à l'âge, les uns devant naître des autres ; troisièmement, quant à la justice et à la science, en vertu du libre arbitre ; quatrièmement, quant au corps, à raison des lois physiques et de la différence des aliments ; cinquièmement, quant à la force, à la taille et à la beauté, par suite de ce qui précède »[12]

Notons également que la réflexion philosophique sur les femmes est constante dans l'histoire de la philosophie, mais cette réflexion est rarement développée en tant que telle. Ainsi, dans toute son œuvre, Spinoza ne consacre qu'un seul paragraphe aux femmes, le dernier de son Traité politique resté inachevé. Généralement en philosophie, le but essentiel

[11] Genèse1 V4 à 6.

[12] *In petite somme Théologique de Saint Thomas d'Aquin, par L'abbé Frédéric LEBRETHON, Paris, 1860*, partie I, question 96, p409

est en effet de définir la femme, de manière souvent assez succincte, afin d'en éclairer les comportements et d'en justifier les rôles sociaux. Seuls les philosophes qui intègrent une véritable psychophysiologie à leur science de l'être humain sont amenés à s'interroger plus précisément sur le sexe féminin. Pour la plupart des grands problèmes, l'histoire de la philosophie a souvent le réflexe d'opposer tradition aristotélicienne et tradition platonicienne. On pourrait donc être spontanément encline ou enclin à faire de même pour la question des femmes. Aristote fournit indéniablement un modèle du féminin qui va du biologique à l'éthique. Il est fondé sur l'inégalité des sexes. Dans la génération des animaux ayant des sexes différents, le principe mâle est ainsi dit meilleur et plus divin que le principe femelle ; dans la cité, les femmes ne doivent pas avoir de pleines capacités politiques en raison d'une infériorité éthique. Quant à Platon, il parle bien des femmes, donnant même aux philogynes quelques arguments importants en faveur de l'égalité des sexes qui sont rappelés siècle après siècle : la belle cité pourra avoir des reines philosophes, les filles y seront entraînées aux mêmes exercices physiques et intellectuels que les garçons, Diotime a enseigné la sagesse à Socrate. Mais la tradition platonicienne ne propose pas un discours égalitaire structuré et constant. On trouve aussi chez Platon des thèses misogynes (qui n'aime pas la femme, autrement quelqu'un qui porte envers les femmes un sentiment d'hostilité). Il ne peut donc constituer la matrice incontestable d'une tradition valorisant les femmes. Autant Aristote est indéniablement le modèle et l'origine théorique la plus forte d'un différencialisme inégalitaire, autant Platon voit ses lectures s'opposer, car les textes sur les femmes sont assez hétérogènes dans son œuvre. De plus, contrairement à Aristote, il ne propose pas de théorie d'ensemble sur les femmes.

Sur le caractère lui-même construit de l'opposition paradigmatique entre égalité et différence il peut dès lors être intéressant de rechercher une autre origine philosophique à une pensée de l'identité et de l'égalité entre les sexes. On veut se demander si cette origine n'est pas à trouver dans le cartésianisme. Tout comme Aristote, Descartes propose en effet une anthropologie qui, comme elle, a l'ambition d'être complète. Elle rencontre donc nécessairement la question de la différence des sexes.

Cette anthropologie établissant, on le verra, un autre modèle que celui d'Aristote, modèle opposé à presque tous égards, reste à savoir si cette opposition se vérifie aussi en ce qui concerne les sexes. Ce qui ne va pas, bien sûr, sans la reprise de certains thèmes platoniciens philogynes. Ainsi fait-on l'hypothèse que les deux grands modèles qui s'affrontent sur la

question de la différence des sexes sont en réalité celui d'Aristote et celui de Descartes. Ils interrogent tous deux la réalité d'une nature ou de qualités spécifiquement féminines. Aristote pose tous les caractères d'une pensée inégalitaire : les femmes et les hommes sont très différents dans leur constitution psychophysiologique et cela leur confère des statuts inégaux. Mais à quoi correspond la seconde période, celle de Descartes, dans l'histoire des représentations des femmes ? La rupture introduite par Descartes dans l'étude psychophysiologique de l'homme en tant qu'être humain a déjà été abondamment soulignée. Mais peut-on dire la même chose en ce qui concerne l'étude de la femme ?

Descartes propose en effet une nouvelle anthropologie, terme qu'il faut prendre ici au sens littéral d'un savoir sur l'être humain. Ce mot n'est pas tout à fait anachronique à son époque, et c'est précisément le sujet de son traité de L'Homme. Cet ouvrage entend étudier trois notions que l'auteur appellera un peu plus tard « primitives » : le corps, l'âme et leur union en l'homme réel. Or, selon lui, « toute la science des hommes ne consiste qu'à bien distinguer ces notions, et à n'attribuer chacune d'elles qu'aux choses auxquelles elles appartiennent ». Cette approche de l'être humain recèle plusieurs enseignements essentiels. Si elle ne réduit pas la science de l'homme à une science du corps, elle commence avec lui. Elle insiste également sur nombre de mécanismes d'apparence intellectuelle et qui sont en réalité matériels. Le traité de L'Homme constitue en effet, à bien des égards, le lieu théorique d'un renouvellement complet de la médecine et de la physiologie à l'époque moderne. Or, comme les anciens savoirs sur l'être humain, qu'ils soient d'inspiration hippocratique, aristotélicienne ou galénique, font droit à une pensée du féminin bien distincte de celle du masculin, l'être humain est scindé en deux : il est femme ou homme. Et cela n'est pas du tout la même chose, tant d'un point de vue corporel, éthique qu'intellectuel. Peut-on alors observer une réunification de l'être humain quel que soit son sexe chez Descartes ? Y a-t-il lieu, dans sa philosophie, de penser le corps féminin, l'esprit féminin et l'union de l'âme et du corps en une femme, de manière séparée et spécifique ? S'il y a rupture, met-elle vraiment fin à une science jusque-là en réalité double, celle de l'homme et celle de la femme ? Bref, face au différencialisme affirmé par cette tradition antique, Descartes permet-il de penser une similitude voire une identité physique, psychologique et intellectuelle entre les deux sexes ?

Aristote, puis peut-être Descartes, déploient deux représentations des femmes dont les déterminants philosophiques et idéologiques sont toujours actuels et toujours aussi antagonistes: une représentation qui insiste sur la différence sexuée, une autre, au contraire,

qui la relativise. À cet égard, ces philosophes posent les deux schèmes essentiels dans l'étude des sexes : celui de l'unité, celui de la différence. Mais l'opposition n'est pas si simple. Ces deux schèmes peuvent en effet également soutenir une pensée de l'égalité ou de l'inégalité. On peut ainsi trouver un féminisme qui soit différencialiste. Ce dernier insistera sur le fait que les différences essentielles entre hommes et femmes n'impliquent aucune inégalité, mais plutôt une complémentarité, soit qu'elle s'enracine dans des différences naturelles, soit qu'elle se comprenne comme relevant d'héritages et de pratiques culturels distincts. À l'inverse, l'unité entre hommes et femmes n'indique pas forcément une égalité entre tous les êtres humains. On peut considérer que la différence des sexes n'est pas un critère produisant de l'inégalité, mais que pourtant, il existe naturellement ou culturellement des inégalités physiques et intellectuelles significatives entre tous les êtres humains. Il faut donc montrer que le renouvellement des hypothèses sur la différence des sexes chez Descartes n'induit pas forcément une pensée égalitaire ou égalitariste. Et notre hypothèse est que pour ce qui concerne l'égalité des sexes même, l'analyse de sa philosophie ne fait que donner des pistes. Il faut y adjoindre les interprétations de sa pensée faites par certains de ses lecteurs. Se situant par rapport à Descartes, ces derniers construisent avec lui ce moment de rupture dans la pensée anthropologique sur les femmes. C'est tous ensemble, et parce qu'ils sont en partie contemporains de celui-ci, qu'ils peuvent éventuellement justifier l'idée d'un moment cartésien dans l'histoire longue des théories philosophiques sur les femmes. Les nouveaux schèmes en matière de réflexion sur les deux sexes sont en effet seulement initiés par Descartes même. Ce n'est que par l'étude de leur réception que l'on peut décider si Descartes produit une nouvelle matrice conceptuelle pour penser les femmes.

Le moment cartésien a en effet été interprété de manière très opposée voire contradictoire à l'époque contemporaine. On a fait tour à tour de Descartes le père d'une pensée de l'égalité des sexes à l'orée de la modernité et l'origine d'une masculinisation de la science dont on ne serait toujours pas sorti. Ce moment est donc complexe, au moins pour deux raisons. La première est qu'apparemment, Descartes ne parle quasiment jamais des femmes et encore moins du féminin comme éventuelle nature ou qualité différente du masculin. N'est-il dès lors pas forcé et artificiel de dire que l'œuvre de Descartes constitue un moment clé dans la pensée philosophique sur les femmes, leur corps et leur intellect ?

Descartes paraît justement se désintéresser d'un élément essentiel jusque-là, quand on fait de l'anthropologie ; celui d'une éventuelle nature propre aux femmes. Il semble tout simplement ignorer les distinctions de sexe. Une lecture attentive révèle cependant de nombreux éléments de réflexion sur le féminin chez Descartes (notamment dans son travail en physiologie et en embryologie). De plus, cette absence relative, dans le reste de son corpus (notamment dans son travail en morale), a un sens philosophique, que ses successeurs ne manquent pas d'exploiter. Cette disparition n'est ni une omission ni un effacement. Il convient de se demander si elle peut se comprendre comme une unification du genre humain au travers d'une étude unique pour toutes et tous, quel que soit leur sexe. Le moment cartésien dans l'histoire de l'idée d'égalité est, de plus, complexe pour une seconde raison. La philosophie de l'esprit de Descartes peut aussi bien se comprendre comme une défense de l'égalité intellectuelle de toutes et tous ou comme celle d'un élitisme assumé. Ce moment, pour être analysé, suppose donc en réalité de repartir des corps mêmes ; ceux des femmes et ceux des hommes. Il suppose ensuite de mesurer l'influence du corps sur le travail de l'esprit. Il requiert notamment une étude précise du rôle de l'imagination dans la formation des pensées, l'imagination étant une faculté médiane entre l'esprit et le corps dans les conceptions modernes de l'être humain. Elle est en effet en grande partie comprise comme une pensée du corps. Elle a, dès lors, une fonction centrale dans l'examen des modes féminins du penser, les femmes étant souvent décrites dans la philosophie classique comme plus enclines à imaginer, voire fantasmer, que les hommes. Comment pense la femme ? Pense-t-elle toujours avec son corps (c'est-à-dire au moyen de l'imagination) ? Ce corps est-il féminin si bien que sa pensée aussi est féminine ? Qu'est-ce que le féminin en ce cas ? Une étude sur les femmes dans la pensée anthropologique moderne suppose ainsi de poser d'abord des principes anthropologiques fondamentaux, afin de se demander ensuite s'ils décrivent l'être humain en général ou l'homme de sexe masculin en particulier. La réponse à cette question ne se trouvant que partiellement chez Descartes, ce sont bien certains de ses lecteurs, au XXVII^{e} siècle même, qui la développent. Ils montrent ainsi dans quelle mesure Descartes est à l'origine d'une réflexion nouvelle sur les ressemblances et les différences psychophysiques entre les deux sexes.

Ce sont donc quatre hommes parlant des femmes et de leur éventuelle nature propre qu'on veut convoquer : Descartes (1596-1650), Cureau de la Chambre (1594-1669), Malebranche (1638-1715) et Poulain de la Barre (1647-1725). Ils forment deux générations, successives, toutes deux parties prenantes de ce moment cartésien dans l'histoire des femmes. Tout

d'abord, les spécificités de l'anthropologie cartésienne des sexes apparaissent d'autant mieux qu'on les met en regard d'une autre qui lui est contemporaine ; celle de Cureau de la Chambre. Car ce dernier innove aussi en matière d'étude de l'être humain, au travers d'un éclectisme philosophico-médical original. Il propose une autre conception moderne de l'homme. Descartes et Cureau se connaissent. Ils personnifient en quelque sorte une alternative théorique en matière d'anthropologie dans la première moitié du XVII^{e} siècle : Cureau dans sa volonté de moderniser le modèle humoral ; Descartes dans sa recherche de nouveaux concepts pour en sortir. Ensuite, les cartésiens de la génération suivante, celle de Poulain de la Barre et Malebranche, réfléchissent à ce qu'est l'être humain, à partir de cette alternative. Poulain propose même aux femmes qui veulent s'éduquer de lire en parallèle Descartes et Cureau de la Chambre. Comme si, en matière de psychophysiologie humaine, il fallait choisir entre les deux à l'époque moderne. Mais Cureau ne sert pas ici seulement de contrepoint, voire de faire-valoir de l'anthropologie cartésienne. Encore une fois, Cureau veut produire une anthropologie neuve, mélange inédit de galénisme, d'aristotélisme, de platonisme, d'atomisme et d'alchimisme. Il est partisan de la circulation sanguine et s'intéresse à l'importante question anthropologique de la matérialité de l'âme. Parallèlement, l'anthropologie cartésienne n'est pas exempte de conceptions anciennes, qu'elles viennent d'Hippocrate ou plus encore de Galien, alors même que Descartes s'oppose presque constamment à Aristote. Le précipité de ces héritages complexes se lit au mieux dans leurs réflexions respectives sur les femmes.

Malebranche et Poulain de la Barre réfléchissent donc à la question féminine à partir de cette alternative entre Descartes et Cureau. Poulain tire des conclusions explicitement féministes de l'anthropologie cartésienne. C'est lui qui, le premier, fait de Descartes la matrice conceptuelle d'une pensée de l'égalité absolue entre femmes et hommes, c'est-à-dire à la fois d'un point de vue physique, moral et intellectuel. Mais une autre lecture de Descartes est possible ; celle proposée par Malebranche, qui semble mieux connaître les textes cartésiens traitant de la différence des sexes. Il faut justement mettre en regard ces deux lectures, parce que Poulain comme Malebranche discutent tout à la fois Cureau et Descartes, pour en tirer chacun une anthropologie féminine très différente.

On sait que Malebranche faillit s'évanouir d'émotion en feuilletant L'Homme dans une librairie en 1664 et que c'est précisément ce texte qui le convertit au cartésianisme. Or sa compréhension de Descartes contient une pensée du féminin, mais n'aboutit pas pour autant à

l'idée d'une égalité entre les sexes. À l'inverse, cette égalité semble à Poulain une conséquence évidente de l'anthropologie cartésienne. Et pourtant, Malebranche part aussi souvent de prémisses cartésiennes quand il pose une certaine inégalité entre les sexes. C'est que Malebranche ajoute un élément crucial dans sa propre science de l'homme : l'état de péché. Cet ajout modifie toute l'interprétation qu'il propose de la psychophysiologie cartésienne et nécessite d'y adjoindre de nouvelles thèses.

À l'époque moderne, toute anthropologie suppose en effet d'analyser la double question de la distinction et de l'interaction entre âme et corps. Les philosophes que confronte cette étude, sont apparemment dualistes. L'analyse anthropologique doit donc s'intéresser au comportement moral de l'être humain, notamment quand il est déterminé par le corps. À cet égard, il apparaît que la considération philosophique du péché joue un rôle important dans la pensée du féminin. Or ce sont les deux lecteurs de Descartes, Poulain et Malebranche, plutôt que Descartes lui-même ou Cureau, qui y accordent une importance. De manière peut-être un peu surprenante, une telle question ne constitue pas un paramètre essentiel, aussi bien chez Descartes que chez Cureau. Cette nature pécheresse de l'humanité depuis Adam est au contraire déterminante chez Malebranche et Poulain, qui en tirent des conclusions absolument opposées concernant les femmes. La question du péché s'avère ainsi fondamentale pour comprendre leurs interprétations divergentes concernant l'égalité des sexes. Alors même que la faute originelle est un péché de l'esprit en théologie chrétienne, elle permet à tous ces philosophes de réfléchir aux manières dont le corps pense.

1-2 : Au sens religieux

Tout d'abord, lorsque Jésus a appelé ses apôtres, les évangiles ne nous font mention d'aucune femme appelée pour être son apôtre et ceux-là ne sont rien que des hommes. Ce sont eux que Jésus envoyait en mission accomplir de bonnes œuvres[13]. Déjà dans l'ancienne alliance, c'est Dieu lui-même qui confia cette mission à des hommes selon son cœur. D'après cela, l'exercice du sacerdoce est depuis toujours réservé seulement par Dieu.

C'est aussi la raison pour laquelle, quand Jésus dans la nouvelle alliance, « instituait l'Eucharistie le jeudi saint, il n'y avait aucune femme »[14]. Il n'a donc jamais demandé à une femme de ''Faire ceci en mémoire de lui''. Telle est également la raison pour laquelle il croit

[13] Mc 3,13-19
[14] Mt 26, 19-20.26-28

impossible que les chrétiennes puissent être ordonnés, elles sont dans un statut de subordination par rapport aux hommes (toutes les femmes par rapport à tous les hommes). Là subsiste une inégalité entre l'homme et la femme dans la fonction de prêtrise. C'est ainsi l'a voulu Dieu depuis toujours, et cela est émise comme une vérité indiscutable. C'est un dogme christique. Le christ Jésus n'est pas une femme. Par ailleurs, dans l'église catholique, une sœur ou une religieuse est une femme qui, pour suivre de près le christ sous l'action de l'esprit saint, se donne totalement à Dieu pour l'aimer par-dessus tout. Lors de son engagement ou profession, elle prononce juste les vœux qui la lient jusqu'à la mort dans un ordre religieux ou congrégation dont elle suit la règle et les constitutions. En regardant bien les femmes qui suivent Jésus dans l'Evangile on se rend compte qu'elles le suivent de loin, prêtant leur service à lui et à ses apôtres sans prendre par de façon complète et effective dans leurs missions. Prenant l'image de Marie Madeleine dont Jésus a transformé la vie.

En effet, après le miracle qui lui fit opérer, elle décida de confier sa vie entière à la miséricorde de Dieu. Elle n'a pas exercé le ministère du christ, cependant elle rendait témoignage à Dieu par Jésus à travers sa nouvelle vie. C'est en effet la demande des religieuses qui font aussi preuve d'obéissance, de pauvreté et de chasteté. Elles évangélisent par leur faire et cela à leur manière. Notons de plus que l'institution catholique soutient en même temps le principe de la différence des fonctions. Cette diversité des fonctions est présentée comme fondée en nature. Elle ne découlerait donc pas d'un ordre arbitraire. Du fait de leur capacité physique à donner la vie, les femmes disposeraient de qualités particulières dans les relations humaines (souci de l'autre, écoute, humilité etc.), qualités présentées comme précieuses dans la famille, la société et l'Église. Cependant, l'institution catholique écarte les femmes de tout ministère ordonné (prêtrise et diaconat) ; les femmes ne prêchent presque jamais. Il est rarissime qu'une femme, même religieuse, exerce une tutelle sur des prêtres. Pour Jean-Paul II, il y a un déséquilibre inscrit dans les rapports originels entre l'homme et la femme. Ainsi la charge d'enseigner, de sanctifier et de gouverner les fidèles est dans l'Église catholique exclusivement réservée à des hommes.

Pour l'historien des religions Odon Vallet, le catholicisme ne déroge pas à une constante : Au-delà des particularismes confessionnels, les grandes religions manifestent une étonnante proximité dans leur représentation de l'idéal féminin ; les femmes doivent être d'abord fidèles et fécondes, et sont avec des degrés variables souvent reléguées à un statut social globalement secondaire. Le théologien protestant Gérard Delteil propose une analyse similaire à partir de

textes catholiques, analyse qu'il estime transposable aux trois grands monothéismes. Au-delà du discours sur l'égale dignité des hommes et des femmes, il existe un discours sur la différence, inscription religieuse de l'inégalité qui marque la prédominance masculine. Cette prédominance s'exerce via la codification des rôles au sein de l'Église, mais aussi via un phénomène d'idéalisation/stigmatisation, qui tend à enfermer les femmes dans des stéréotypes. L'idéal féminin proposé par les théologiens de l'Antiquité chrétienne et du haut Moyen Âge est celui de la Vierge Marie. Parmi les saints et saintes canonisés entre le XIe siècle et le XIXe siècle inclus, les femmes représentent 16 % du total. Parmi celles-ci, à peine une dizaine de mères de famille, dont toutes sauf quatre ont une origine royale. Parmi les mères de famille canonisées, on peut citer sainte Hélène (mère de Constantin Ier) et sainte Monique (mère de saint Augustin).Parmi les 35 docteurs de l'Église, tous canonisés, on compte quatre femmes : Thérèse d'Avila et Catherine de Sienne (proclamées docteurs en 1970), Thérèse de Lisieux (en 1997) et Hildegarde de Bingen (en 2012).Selon le dominicain François Bœspflug, le discours ecclésiastique sur la femme tend à enfermer celle-ci dans une identité fictive, déterminée par la loi naturelle et la volonté de Dieu : vocation à aider, obéir, se taire et servir les hommes (les enfants, les malades, les pauvres, les vieux…). Pour éviter d'être une nouvelle Ève tentatrice, il faudrait que la femme prenne pour modèle Marie, à la fois vierge et mère.

Dans les Évangiles, on ne voit pas les apôtres parler aux femmes. (Il y a une exception cependant : la réponse de Pierre à la servante du grand prêtre qui le reconnaît au soir de l'arrestation de Jésus : Je ne sais pas ce que tu veux dire. Or Jésus converse régulièrement avec les femmes. Davantage : il reconnaît souvent en elles la force de l'Esprit. On le voit par exemple dans l'épisode de la guérison de la fille d'une Cananéenne, ou dans le dialogue avec Marthe avant la résurrection de Lazare. Mais, en même temps, Jésus n'admet ni que les femmes s'enferment dans la vie domestique, ni qu'elles se cantonnent à leur condition biologique. À la femme qui l'interpelle crûment en bénissant le ventre qui l'a porté et les seins qu'il a sucés, Jésus répond : « Bienheureux plutôt ceux qui font la volonté de mon père » (Lc11, 27).

Jésus ignore ostensiblement les tabous qui pèsent sur les femmes qu'il rencontre : il se laisse toucher par la femme qui perd son sang, il accepte l'hommage d'une pécheresse anonyme sous le regard réprobateur de Simon le pharisien, il demande de l'eau à une Samaritaine, l'étrangère infréquentable. Moins que par des paroles, la relation de Jésus et des femmes se révèle donc par des gestes ou des attitudes. L'épisode du flacon de parfum brisé illustre sa

proximité avec Marie de Béthanie. Au Calvaire, les femmes, nommées par leurs noms, donnent par leur présence une ultime preuve de leur fidélité. Et, au matin de Pâques, ce sont les femmes, venues parfumer le cadavre de leur maître défunt, qui reçoivent la révélation de la résurrection. La Vierge Marie présente dans les quatre Évangiles, occupe dans l'histoire du salut et pour tous les chrétiens une place prédominante. Elle est celle qui a porté Dieu en son sein, et qui, en rendant possible l'Incarnation a rendu le salut accessible à tous les hommes. Même si saint Paul reconnait Dans les autres écrits du Nouveau Testament l'égalité des hommes et des femmes dans le Christ, il demande aux femmes « de se taire dans les assemblées »[15].Donc là l'égalité n'est pas respectée au total. Mais lui-même dialogue avec les femmes. À Philippes, disent les Actes : nous étant assis, nous adressâmes la parole aux femmes qui s'étaient réunies. L'une d'elles, Lydie, nous écoutait. Dans ses lettres, il salue plus de quinze femmes auxquelles il confie des responsabilités importantes. À Chencrée, port de Corinthe, il charge Phoebée du diaconat et de la présidence d'une communauté. Saint Augustin, dans la *Trinité XII, 7,* explique que la femme n'est pas l'image de Dieu au même titre que l'homme. En tant qu'homo, la femme est image de Dieu en son âme rationnelle, mais en tant que Femina, elle ne le reflète pas dans son corps. Plus précisément, la femme n'est image de Dieu qu'avec son mari, alors que le mari est en lui-même image parfaite de Dieu. L'existence corporelle de la femme la voue ainsi à une fonction d'auxiliaire de l'homme. Le récit de la création signifie que la distinction des sexes a pour finalité la reproduction de l'espèce : l'homme, en tant que sexe premier, reçoit une aide pour son activité procréatrice. La perspective de Thomas n'est cependant pas celle d'une complémentarité réciproque entre l'homme et la femme, mais celle d'une relation entre le supérieur et le subordonné. Cette soumission par nature de la femme à l'homme est pour saint Thomas au fondement du refus du sacrement de l'ordre pour les chrétiennes. Certes, en tant qu'être humain (homo), possédant la qualité d'image de Dieu, la femme a, non moins que l'homme la béatitude pour finalité naturelle. Toutefois, comme cette finalité ne sera réalisée que dans la gloire éternelle, dans la vie terrestre, elle demeure assujettie.

Les femmes ont droit à la parole dans l'Église en tant que catéchistes et en tant qu'enseignantes au sein des universités catholiques. Elles peuvent également prendre part aux synodes diocésains, qui ne sont cependant que consultatifs. Lors des synodes romains, ou lors des réunions des conférences épiscopales nationales, elles sont parfois invitées à donner un avis mais n'ont aucune part aux votes, exactement au même titre que les hommes laïcs.

[15] *1 Co 14, 34*

Depuis le 6 février 2021, Nathalie Becquart, religieuse française, devient sous-secrétaire du Synode des évêques un poste qui s'accompagne, pour la première fois pour une femme, d'un droit de vote. Dans les diocèses de France, au-delà des fonctions strictement réservées aux hommes (évêques, vicaires généraux, vicaires épiscopaux…), il y a des positions de responsabilité ouvertes aux femmes (délégués épiscopaux ou diocésains, membres du conseil épiscopal, économes ou chanceliers) mais dans les faits cependant, ces positions restent elles-mêmes masculines à 75%.LucettaScaraffia, universitaire et chroniqueuse à l'Observatoire Romano, était l'une des 32 femmes, sur 253 participants, invitées à participer (sans droit de vote, un synode Étant délibératif) au synode sur la famille, à Rome en octobre 2015.

Le cardinal Joseph Ratzinger, devenu ensuite pape sous le nom de Benoît XVI, a reproché, dans une lettre de la Congrégation pour la doctrine de la foi adressée aux évêques de l'Église catholique en juillet 2004, au féminisme radical de vouloir reconstruire une identité féminine aux dépens de l'identité masculine.

> Une première tendance souligne fortement la condition de subordination de la femme, dans le but de susciter une attitude de contestation. La femme, pour être elle-même, s'érige en rivale de l'homme. Aux abus de pouvoir, elle répond par une stratégie de recherche du pouvoir.[16]

La lutte des sexes, selon lui, serait donc une stratégie de recherche du pouvoir adoptée par des femmes sur-réagissant à leur condition de subordination vis-à-vis des hommes, et considérant comme sans importance et sans influence le fait que le Fils de Dieu a assumé la nature humaine dans sa forme masculine. D'après lui, les courants de féminisme radical pousseraient les femmes à s'affirmer en réaction et par opposition (aux hommes) et non en étant pleinement elles-mêmes. Toute perspective qui entend être celle d'une lutte des sexes n'est qu'un leurre et un piège.

La même lettre de la Congrégation pour la doctrine de la foi, intitulée de la collaboration des hommes et des femmes dans l'Église et dans le monde, considère qu'il est du rôle des politiques sociales de combattre toute discrimination sexuelle injuste. Elle affirme également que le modèle de procréation biologique n'est pas le seul et qu'il convient de ne pas enfermer la femme dans un destin qui serait simplement biologique, car la maternité peut trouver des formes d'accomplissement plénier même là où il n'y a pas d'engendrement physique.

[16] *Benoît XVI, dans une lettre de la Congrégation pour la doctrine de la foi adressée aux évêques de l'Église catholique en juillet 2004, au « féminisme radical »*

2-Limites de la position de Saint Thomas d'Aquin sur l'égalité des sexes

La compréhension des différents rapports entretenus par les deux sexes nécessite que l'on se réfère à divers niveaux. D'abord au niveau de la famille, il y a le rapport de la fille à son frère, et le rapport de l'épouse à son époux ; au niveau des institutions éducatives, il y a le rapport de l'apprenante à l'apprenant (cours primaire, cours secondaire, les centres d'apprentissage de métier, cours supérieure). Ensuite dans la société, et de façon générale, il y a des rapports qui s'établissent entre les sexes (femme et homme) et ici comme dans tout autre cas. Le regard posé sur l'un ou sur l'autre sexe est toujours différent, selon la situation qui se présente. Ainsi, qu'il s'agisse par exemple des congrégations religieuses, des lieux de travail, des instances politiques, lors des réunions, etc. les rapports de sexe ne sont pas souvent équitables : d'après « les travaux de Docteur Félicité A. AKUESON »[17].

L'homme est pensé en général comme le sexe fort et la femme en particulière comme le sexe faible. C'est ainsi que l'on s'acharne à perpétuer l'idée que la femme, en raison de sa constitution biologique, ne doit pas jouer certains rôles dans la société. Et puis, cette image que l'on se fait de la femme a été ficelée, enrichie, entretenue et légitimée par des penseurs, idéologues, psychanalystes, philosophes, sociologues, historiens, politiciens ; et tout ceci concourt à maintenir la femme dans une situation qui la rend méprisable et méconnaissable par elle-même .Mais étant donné qu'il ne peut y avoir toujours d'action sans réaction et que l'être humain est après tout liberté et conscience, la réaction des femmes s'est fait sentir, bien que tardive. Il apparaîtra donc par-ci par-là dans le monde des mouvements féministes qui tenteront de revendiquer des droits pour les femmes ; des voix de femme à son sexe. C'est alors que les idéologues et les représentations seront critiqués.

On mettra en cause le modèle patriarcal. On insistera de libérer la femme de son destin biologique. Elle n'est plus soumise au déterminisme biologique. À partir du mouvement où la femme peut maîtriser et contrôler son corps, elle peut renverser le rapport social qui est un rapport de dominant et de dominé. C'est dans ce sens que le féminisme a tracé la voie au genre de 1945 à 1972 avec des penseurs comme Simone de Beauvoir. Elle fait une critique très forte du naturalisme en montrant que l'identité sexuelle n'est pas une identité de nature. Elle se place dans le contexte philosophique existentialiste pour critiquer l'essentialisme qui attribue l'essence au sexe. À la notion d'essence, va s'opposer désormais la notion de devenir, d'existence, d'histoire.

[17] *Le genre en Afrique : Métamorphose d'une représentation (Thèse de doctorat Unique)*

Dès lors, on sait que l'identité de la femme est le résultat d'une histoire, d'une construction dans le temps fera comprendre *Simone de Beauvoir dans Le deuxième sexe, Paris, éditions Gallimard, tome1, Page 285 :*« On ne naît pas femme, on le devient » Cette déclaration de Beauvoir fera effet dans les mentalités et permettra de porter plus loin la réflexion sur les rapports sociaux qui lient les deux sexes et ceci dans diverses disciplines comptant dans la connaissance humaine. Comme elle l'a dit elle-même ?

> Ce nouveau féminisme s'est fait connaître par des manifestations plus ou moins spectaculaire et par une abondante littérature... Ce que ces femmes réclament, dit-elle ce n'est pas une émancipation superficielle, mais la "décolonisation" de la femme, car elle se considère comme des " colonisées de l'intérieur «. Exploitées en tant que ménagère à qui la société extorque un travail non rétribué, elles sont victimes d'une discrimination sur le marché du travail : on leur refuse des chances et des salaires égaux à ceux des hommes. Le mouvement a pris une grande extension aux USA. Il est répandu dans divers pays, en particulier en Italie et en France[18].

Il naîtra un nouveau vocable qui expliquera davantage les revendications du mouvement féministe.

> Dans le sillage du Deuxième sexe, une terminologie nouvelle s'est élaborée pour traduire une option culturaliste : le vocable américain gender né en 1964 sous la plume de Robert Stoller, sert à désigner le sentiment social ou psychique de l'identité sexuelle, sa construction culturelle, sa spécificité biologique et anatomique. En Français où le genre ne renvoie que grammaticalement à la différence des sexes, et où le terme sexe est moins étroitement biologique, le concept s'impose différemment, pour des raisons non seulement linguistiques, mais aussi conceptuelles.[19]

C'est ainsi qu'en 1972, Anne Oakley dans *sexe, genre et société* reprit à son compte les termes "genre" et "gender studies" qui deviennent du langage sexologique pour désigner les problèmes relatifs à l'identité sexuelle. Ce domaine vise à montrer comment les inégalités dont Sont victimes les femmes s'appuient d'une part sur une idéologie légitimant, de fait, l'oppression des femmes et d'autre part sur un ensemble de mécanisme sociaux qui tendent à présenter comme naturelle une division du travail inégalitaire y compris dans les sociétés qui prétendent être démocratiques et égalitaires .Mais à quoi se réfère-t-on le genre de question ?Le genre se réfère aux relations entre hommes et femmes basées sur des rôles socialement définis que l'on assigne à l'un ou l'autre sexe : inspiré du vocabulaire du genre.

[18] *Simone de Beauvoir dans Le deuxième sexe, Paris, éditions Gallimard, tome1, Page 285*
[19] *Ibid.*

Ceci pour pouvoir jeter les bases d'une analyse des rapports sociaux entre les sexes. On peut retenir qu'il ne peut avoir justice sociale dans le monde sans une lutte contre les injustices faites aux femmes et la recherche de l'égalité entre les sexes. Marie-Odile Attanasso, démographe, abordé la même question dans « Différences entre sexes et inégalités de genre au Bénin »[20]. Elle s'est basée sur les inégalités constatées dans divers domaines pour donner des explications sociologiques aux différences sexuelles. Au terme de ses analyses, elle conclut que *« Même s'il est généralement admis que la mentalité évolue lentement, les éducateurs que sont les adultes doivent montrer dans les faits quotidiens qu'il n'y a pas d'inégalité naturelle entre les sexes »*[21]. David Godonou Houinsa, dans *Femmes du Bénin au cœur de la dynamique du changement social*, après avoir remué tous les aspects de la question dans le cadre béninois, s'est rendu compte que les femmes sont victimes d'inégalités, il dit à cet effet :

> Si criardes qu'on ait l'impression d'être dans un monde où les uns n'existent que pour servir les autres ! Mais ma conviction(déclarer-t-il) est qu'une Nation appelée à se développer ne peut se priver des actrices qui constituent plus de la moitié de sa population. Mieux, la femme et l'homme de temps immémoriaux demeurent complémentaires[22].

Parlant des orientations, le féminisme a deux orientations principales : l'une est pratique, l'autre théorique. La première consiste pour les femmes à mener un combat public dans le but de participer, à égalité avec les hommes, à la vie sociale, économique, culturelle et politique dont elles avaient été exclues, tout en renégociant parallèlement le partage des tâches au sein de la cellule familiale ; cette démarche, de nature réformiste, plus quantitative que qualitative, cherche à transformer la condition féminine par l'amélioration de son statut social. Moins soucieuse des résultats concrets obtenus sur le terrain, la seconde orientation se préoccupe de revisiter le monde à l'aune du prisme féministe pour contester les représentations hégémoniques qui ont prévalu et prévalent encore concernant les femmes. Dans l'ordre de l'action comme dans celui de la connaissance, le féminisme a introduit une révolution copernicienne qu'il importe de souligner.

D'une part, il est un des rares mouvements sociaux de notre temps qui a remporté ses victoires et ses acquis sans violence. Partout dans le monde, des femmes s'organisent, se rassemblent, livrent combat sur combat pour conquérir leurs droits et leur liberté tout en

[20]*In Dossiers scientifiques, Cotonou N°1 de février 2002 Page 23*
[21] *Ibidem*
[22]David Godonou Houinsa, dans *Femmes du Bénin au cœur de la dynamique du changement social*

excluant le recours au meurtre. D'autre part, après des siècles durant lesquels les religions, les systèmes philosophiques et les doctrines politiques ont défini le rôle et la place de la femme sans que jamais les hommes qui les avaient conçus ou interprétés n'aient daigné leur offrir la moindre réciprocité, le féminisme a renversé cette hiérarchie immuable.

Avec le féminisme, ce sont des femmes désormais qui interrogent les religions, les philosophies et les idéologies en scrutant de près la place que celles-ci leur attribuent dans les textes et dans le réel. Ce travail systématique de déconstruction effectué par les femmes et pour les femmes érige les femmes en critère d'évaluation essentiel sinon exclusif : analysons, disent-elles en substance, ce qu'individus, groupes sociaux ou penseurs pensent de nous, examinons également comment ils nous traitent, et nous saurons tout de ce qu'ils sont. On peut estimer ce critère réducteur le féminisme le tient pour révélateur. En renversant les rôles, en endossant le pouvoir de juger les hommes, au lieu d'être toujours jugées par eux, les femmes s'affranchissent ainsi de leur condition de victime : elles accusent, elles dénoncent, elles contestent et rétablissent ainsi une maîtrise dans le champ théorique qui les situe en avance par rapport aux conquêtes, souvent plus lentes, obtenues sur le terrain. Les féministes se battent à armes égales, développent avec conviction une argumentation sophistiquée. Ce faisant, elles s'exposent à la critique dans les joutes qu'elles engagent. Après la première vague inaugurée en France par Simone de Beauvoir qui, dans *Le Deuxième Sexe*, avait passé en revue sociologie, psychologie, ethnologie et histoire pour décrire l'oppression millénaire des femmes et mettre à nu et à plat la domination masculine, la seconde vague – à laquelle appartient l'ouvrage de Nelly Las – traite le féminisme comme objet d'étude et le confronte aux idées qui sont au cœur des débats intellectuels et politiques contemporains sur lesquels le féminisme a évidemment pris position. Dans ce livre, elle rend compte des positions adoptées par les féministes à l'égard de trois thèmes qui, pour ne pas être au cœur de la réflexion féministe, n'en présentent pas moins une pertinence doublée d'une grande actualité.

Pour clôturer cette partie, nous retiendrons une exhortation d'Ariane Djossou Sègla qui a montré en 1994 à travers son article intitulé « *Femmes, hommes et féministes à la barre* »[23] qu'il est indispensable pour la construction d'une société nouvelle, juste pour les deux sexes que recherche le féminisme, les divergences au sein des tendances qui le composent et la récupération des thèses féministes ne doivent pas servir de motifs suffisants pour son rejet. Ainsi donc, les femmes sont donc victimes de l'injustice des hommes sous plusieurs aspects

[23] *Ariane Djossou, in « Les femmes et la société nouvelle »*

de la vie et c'est la culture et la tradition qui fabriquent les stéréotypes qui créent cette injustice. Pour cela, il faut beaucoup travailler à un changement de mentalité afin d'élever au même rang les femmes et les hommes.

Conclusion

Dans sa philosophie de connaissance, Saint Thomas d'Aquin est le génie le plus compréhensif du Moyen-âge. Son œuvre grandiose *Somme Théologique* incorpore et interprète toute la philosophie d'Aristote ou il tient un si grand respect à son enseignement, qu'il ne s'en écarte lorsqu'il est mis en évidence avec la foi chrétienne.

La pensée Judéo-chrétienne et la question de l'égalité des sexes est un thème qui nous semble le plus intéressant de la pensée thomiste et qui a donné lieu à une relecture dans son célèbre ouvrage *Somme Théologique*. Ainsi, il est à noter que la question de l'égalité et de distinction existait depuis le commencement des temps. Cette distinction des êtres tire son principe dans le dessein de Dieu, le créateur qui a fait le monde pour manifester sa bonté et en établir la représentation dans les êtres. Par conséquent, Dieu même est l'auteur de la distinction et de la séparation des êtres d'après Saint Thomas d'Aquin dans la *Somme Théologique*.

De nos jours, les rapports hommes-femmes restent globalement des rapports inégalitaires, en dépit du fait que l'égalité entre les sexes est un principe hautement affirmé au sein de la société. L'égalité entre les femmes et les hommes implique une responsabilité et participation égales des femmes et des hommes dans tous les domaines de la vie publique et privée. Elle implique également de valoriser de manière égale les femmes et les hommes et d'assurer leur égalité dans l'accès aux ressources.

De plus la question féminine n'a pas été réglée quelque soient le domaine ou la dimension de la vie sociale que nous ayons envisagés, nous avons pu mettre en évidence la persistance d'inégalité quelques fois importantes entre l'emplacement faite aux hommes et celle subie par les femmes. Malgré les changements de politique et les progrès accomplis par des femmes et des filles à titre individuel, les inégalités entre les femmes et les hommes, les rôles traditionnellement dévolus aux deux sexes et les stéréotypes de genre persistent dans tous les domaines, notamment à la maison, dans l'éducation, dans les médias et dans le système judiciaire. Bien qu'elle soit mieux étudiée et fasse l'objet de lois, la violence à l'égard des femmes sous ses différentes formes reste la violation la plus repandue des droits humains des femmes. Pour y remédier à cette situation qui s'observe dans le rang des femmes et hommes, il faut beaucoup travailler à un changement de mentalité afin d'élever au même rang les femmes et les hommes.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages Spécifiques :

-AQUIN (d') Thomas (Saint), *Somme Théologique*, Paris, Tournai, Rome, Edition du cerf, 1963, 392pages.

- AQUIN (d') Thomas (Saint), *Petite Sommes Théologique*, Paris, Gaume Frères et J. Duprey, Éditeurs, Rue Cassette, 4, 1860, 491pages : Version Numérique tirée.

- POULAIN, *De la barre, De l'égalité des deux sexes, De l'éducation des dames, De l'excellence des hommes*, Paris, Vrin, 2011 (nouvelle édition, 2017, Pg292

Ouvrages Généraux :

- ARISTOTE, *De la génération des animaux*, Paris, Société d'édition *Les belles lettres*,1961, 231pages.

- ARISTOTE, *Le mythe de la procréation à l'âge baroque*, Paris, J.F. Pauvert, *Le séminisme phallocentrique*, 1977, 283pages.

- BEAUVOIR Simone (de), *Le deuxième sexe*, Paris, Gallimard, 1949, Tome I, 416pages.

- BEAUVOIR Simone (de,) *Le deuxième sexe*, Paris, Gallimard, 1949, Tome Il, 400pages.

- BEAUVOIR Simone (de), *Pour une morale de l'ambiguïté*, Paris, Gallimard, 1947,387 pages.

- BEBEL August, *La femme dans le passé, le présent et l'avenir*, Genève, Slatkine Reprints, 1979 (1ère édition : 1879) ,388pages.

- BIBLE TOB (*Traduction Œcuménique de la Bible*), Traduits sur les textes Originaux hébreu et grec avec introductions, notes essentielles glossaire, nouvelle édition, mise à jour, édition du cerf, Paris 1988, 2004, 1128pages.

- CAPELLE Catherine, *Thomas d'Aquin féministe* ? Paris, Vrin, 1982,184pages.

- COURS sur « *Étude Féministe, genre, et développement* » in UE *Philosophie et développement*, semestres 5 et 6 de Madame Ariane DJOSSOU SEGLA, 43 pages.

- DJOSSOU Ariane Michelle, Femmes, hommes et féministes à la barre in *Les femmes et la société nouvelle*, Vol XXI, N°2 Automne 1994, 14pages.

- GERHARD Ute, *Le féminisme et l'enseignement, pour une égalité filles/garçons*, Étude réalisée par Juliette Bossé, Décembre 2012, Éditeur responsable Roland Perceval rue de la Fontaine 21000 Bruxelles, 92pages.

- HOUINSA David Godonou (sous la direction de), *Femmes du Bénin au cœur de la dynamique du changement social*, Laboratoire AMEN, 304pages.

- KOLLONTAI, Alexandre, Conférence sur la libération des femmes, Paris, La Brèche, 1978, 444pages.

- La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789

- La Déclaration Universelle des droits de l'homme 1948 par l'ONU

- LOCKE John, *Traité du gouvernement civil*, III, 2, 1, trad. Coste, Vrin, 1690, 414pages.

- PLATON, La République et les lois, Timée dans « *La République* », 1993, Paris, Gallimard, 364pages.

- ROUSSEAU Jean-Jacques, *Emile ou de l'éducation*, Paris, Flammarion, 2009, 848pages.

- TISSOT Damien, *Féminisme et Universalisme* : vers une définition commune de la justice, Études sur le genre. Université Paris VIII Vincennes-Saint Denis, 2013, 643pages.

- ZETKIN Clara, *Batailles pour les femmes*, Paris, Éditions Sociales, 1980.

Autres documents

- AKUESON Adolé Félicité, *Le genre en Afrique : Métamorphoses d'une représentation*, Thèse de Doctorat Unique, Université d'Abomey-Calavi. 2014.

- ALCMEON, *Une citation ou phrase Eriphyle*, 1732, II, 1, Issus de livre *discours ou entretien*.

Webographies:

www.google.com

www.Etudiant.org

-MALEBRANCHE (1638-1715), sur la question du Genre, consulté le 21 février 2022.

-ODON Vallet, catholicisme et la place des femmes, consulté le 21 février 2022.

-UNICEF (Rapport sur la question féminine), consulté le 26 février 2022

Table des matières

Sommaire……..1

Dédicace……2

Remerciements…….…….3

Résumé……..……4

Introduction……...5

Chapitre 1 : Clarification conceptuelle et Présentation de l'ouvrage……..7

1-1- Clarification conceptuelle…….…….…..….....7

1-1-1- L'égalité des sexes ……..……....7

1-1-2- L'inégalité des sexes…….....7

1-1-3- Le genre ou l'approche genre…….…….8

1-1-4- Le féminisme…….....11

1-1-5- La théologie…….…..…...12

1-2- Présentation de l'ouvrage…….…….....12

1-2-1- Structure de l'ouvrage : *Somme Théologique* .…….……...…….12

1-2-2- Résumé de l'ouvrage : *Somme Théologique*……..……14

Chapitre 2 : Thomas d'Aquin et le débat relatif à l'égalité des sexes...…….17

1- Position de Saint Thomas d'Aquin sur l'égalité foncière de l'homme et de la femme…..……17

2- Quelques apports relatifs à l'égalité des sexes……..21

Chapitre 3 : Critique de la position de Thomas d'Aquin ……..25

1- Inégalité des sexes au sens philosophique et religieux…….....25

1-1-Au sens philosophique ……..25

1-2- Au sens religieux…….....31

2-Limites de la position de Saint Thomas d'Aquin sur l'égalité des sexes……37

Conclusion……...41

Références bibliographiques……....42

Table des matières……44